

comment ces hommes peinent et le conseil devrait revenir sur sa décision et accorder des congés avec paie à ces gens.

L'hon. M. MITCHELL: La décision du conseil n'est que provisoire et ne vaudra que jusqu'à ce que le Conseil national du travail en temps de guerre ait fait une étude de toute la question.

M. McNIVEN: Je pense que l'éloge que l'honorable député de York-Sud (M. Noseworthy) a fait du ministre du Travail reçoit l'approbation générale des membres de la Chambre. Cet éloge aurait pu englober aussi le personnel du ministère du Travail car, de concert avec le ministre, il s'efforce de réaliser dans le département l'idéal que le premier ministre se proposait d'atteindre quand ce ministère fut créé en 1908. Je crois que le ministre trouve aujourd'hui dans son département l'un des organismes qui peuvent le mieux contribuer à l'heureuse poursuite de la guerre.

Je veux lui rappeler de nouveau que, peu de temps après être arrivé au pouvoir, il a déclaré qu'en principe il vaut mieux que l'industrie aille au syndicalisme et non pas le syndicalisme à l'industrie. Je veux lui rappeler, que, depuis trois ans et demi, la province de la Saskatchewan a perdu 42,000 âmes de sa population, abstraction faite de l'accroissement naturel. Je veux lui rappeler que son propre ministère a publié dans les hebdomadaires de nos campagnes et les quotidiens de nos villes des annonces pour demander des ouvriers et qu'il a permis aux grandes entreprises commerciales d'en faire autant, ce qui fait que notre province a été dépouillée d'une grande partie de sa main-d'œuvre spécialisée et de beaucoup d'autres catégories d'ouvriers. Tout récemment encore une agence de placement cherchait à obtenir dans la Saskatchewan 700 jeunes filles pour les envoyer travailler dans les usines. Je prétends que l'Ouest a été traité injustement en ce qui concerne l'établissement des industries. Nous avons le droit de nous adresser avec confiance au ministre du Travail et à son ministère pour demander leur concours en faveur de l'établissement d'industries de guerre dans les Prairies et en particulier dans la Saskatchewan, pour le plus grand bien de nos ouvriers.

Par exemple, la compagnie Polymer a établi récemment son usine à Sarnia, Ontario. Elle emploie comme matière première le pétrole et l'alcool, mais elle a oublié que le seul endroit où l'on puisse trouver du pétrole dans l'Empire britannique à l'heure qu'il est se trouve dans l'Ouest canadien, dans la vallée Turner, et que le blé, matière première

servant à la fabrication de l'alcool, croît en abondance dans les Prairies. Et pourtant elle a établi son usine à Sarnia, ce qui l'oblige à recourir à l'étranger pour se procurer des matières premières, et à payer les frais de transport du grain que les distilleries font venir de l'Ouest pour le transformer en alcool. Tous mes collègues de l'Ouest doivent reconnaître que cela est de mauvaise politique et qu'il va falloir changer tout cela si nous voulons obtenir une économie équilibrée dans l'Ouest.

Nous avons dans l'Ouest une réserve considérable de main-d'œuvre saisonnière qui pourrait être utilement employée à l'industrie de guerre. Je veux parler de tous les artisans, des cultivateurs de grain et d'un grand nombre d'autres personnes occupées à des travaux non essentiels.

Ce que nous, gens de l'Ouest, redoutons, c'est que toute cette population ne vienne à être transplanté dans l'Ontario et le Québec, au grand détriment de l'Ouest en général et de la province de Saskatchewan en particulier. Nous voulons protester avec la plus grande énergie contre l'application constante d'une telle politique et nous comptons sur vous, monsieur le ministre du Travail, pour signaler sans cesse à vos collègues la nécessité d'établir des industries de guerre dans l'Ouest. Cette proposition a reçu l'approbation du ministre et celle de M. Elliott M. Little. Nous estimons que M. Little accomplit une excellente besogne et qu'il peut et doit saisir toutes les occasions de réclamer un meilleur traitement pour la main-d'œuvre de l'Ouest et l'établissement d'industries de guerre dans cette partie du pays. Il le fera, nous en sommes convaincus.

M. BENCE: Je souscris de tout cœur à l'appel que vient de lancer l'honorable député de Regina (M. McNiven). Les honorables représentants de la Saskatchewan et de l'Ouest en général ont maintes fois signalé dans cette Chambre la grave erreur que commettrait le pays en favorisant le régionalisme économique qui s'est implanté au Canada. Ainsi que l'a fait remarquer l'honorable député de Regina, la Saskatchewan voit sa main-d'œuvre diminuer constamment. Ses travailleurs s'en viennent dans l'Est et y causent de l'encombrement. Tout cela crée de la confusion, et fait surgir de nouveaux problèmes que le Gouvernement doit résoudre. Lorsque la paix sera revenue, il y aura dans l'Est une foule de gens qui ne pourront y trouver leur subsistance. Je dois dire au ministre et au comité que cela constituera un problème plus grave que ne le pensent la plupart d'entre nous. Que le Gouvernement songe un peu à augmenter